



Assemblée générale

Distr. générale
14 décembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 121 de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001

Prévisions révisées au titre des chapitres 3 (Affaires politiques) et 5 (Opérations de maintien de la paix)

Douzième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général contenu dans les prévisions révisées relatives aux chapitres 3 (Affaires politiques) et 5 (Opérations de maintien de la paix) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 (A/C.5/54/40), qui tiennent compte des nouveaux mandats du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne. Le Comité s'est entretenu à cette occasion avec des représentants du Secrétaire général, qui lui ont communiqué des renseignements complémentaires et des éclaircissements.

2. Le Secrétaire général précise que le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, qui est également son Représentant personnel auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne, assumera les fonctions précédemment confiées au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés et assurera la coordination de l'assistance globale apportée par le système des Nations Unies au processus de paix au Moyen-Orient. Les fonctions et attributions du Coordonnateur spécial sont décrites aux paragraphes 4 à 6 du rapport du Secrétaire général.

3. Le Comité consultatif note qu'au crédit déjà prévu dans le projet de budget-programme pour le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés, il faudra ajouter un montant de 3 755 800 dollars représentant les dépenses additionnelles résultant des nouveaux mandats confiés au Coordonnateur spécial. Ce montant tient compte des dépenses de personnel découlant de la création de 19 postes à imputer au budget ordinaire (5 P-5, 7 P-3, 1 agent du Service mobile, 3 agents de sécurité et 3 agents locaux) et du reclassement de D-1 à D-2 du poste de l'actuel Coordonnateur spécial adjoint, ainsi que des dépenses autres, soit le coût des consultants et experts (49 600 dollars), les frais de voyage (252 100 dollars), les frais généraux de

fonctionnement (292 300 dollars), les dépenses de représentation (9 000 dollars) et le coût des fournitures et accessoires (96 400 dollars). Des renseignements complémentaires sur les activités du nouveau bureau et ses besoins en personnel sont donnés à l'annexe II du rapport. Le Comité consultatif a reçu, sur sa demande, une version révisée de l'annexe III du rapport du Secrétaire général, qui donne des précisions sur les dépenses prévues et qui est annexée au présent rapport.

4. Le Secrétaire général indique au paragraphe 10 que, dans la mesure où les activités du Bureau relèvent du programme Affaires politiques, il est proposé de transférer au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 les ressources inscrites au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) au titre des activités du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés. Ainsi, le Bureau serait en partie financé au moyen des crédits demandés dans le projet de budget-programme et en partie au moyen du crédit inscrit pour les missions politiques spéciales au chapitre 3 en application de la résolution 53/206 de l'Assemblée générale.

5. Ayant demandé des éclaircissements, le Comité consultatif a été informé que les propositions figurant dans le document A/C.5/54/40 avaient pour objet d'inscrire les ressources nécessaires au chapitre du budget-programme sous lequel figurent les activités. Dans le plan à moyen terme pour la période 1998-2001, il est précisé que c'est le Département des affaires politiques qui exécute les activités concernant la prévention, la maîtrise et le règlement des conflits et qui fournit une assistance et un appui au Secrétaire général dans les aspects politiques de ses relations avec les États Membres. C'est ce département qui rend compte des missions politiques aux organes intergouvernementaux. En conséquence, pour que les activités figurent dans le même chapitre que le programme pertinent du plan à moyen terme, il est proposé de transférer au chapitre 3, où sont prévues les ressources nécessaires au Département des affaires politiques, tous les crédits précédemment demandés au chapitre 5 pour financer les activités du Coordonnateur spécial. Le Comité consultatif a été informé que dans les prochains projets de budget-programme, toutes les missions politiques spéciales, y compris le Bureau du Coordonnateur spécial, seraient regroupées dans le même chapitre que le Département des affaires politiques; il faudrait en tenir compte dans l'établissement de l'enveloppe budgétaire nécessaire à l'exécution intégrale des mandats de ces missions. Le Comité consultatif rappelle à ce propos les observations relatives à la gestion des ressources affectées aux missions politiques spéciales qu'il a formulées au paragraphe II.7 de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001.

6. Il ressort de l'annexe I du rapport sur les prévisions révisées relatives au Bureau du Coordonnateur spécial que 14 nouveaux postes extrabudgétaires sont prévus (1 D-1, 1 P-5, 4 P-3 et 8 agents locaux). La répartition de ces postes est indiquée dans l'organigramme du Bureau (voir A/C.5/54/40, annexe IV).

7. Ayant demandé un complément d'information, le Comité consultatif a appris que les 13 postes extrabudgétaires autres que le poste D-1 affecté au service chargé des Affaires des Nations Unies seraient occupés par du personnel de projet, dont le coût est indiqué dans l'annexe I du document A/C.5/54/40, sur la ligne Subventions et contributions de la section A.2 (Fonds extrabudgétaires). Il fait observer que les besoins en effectifs du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies auraient dû être présentés de la même manière que dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001, et que les prévisions relatives aux postes extrabudgétaires auraient dû être pleinement expliquées et justifiées.

8. S'étant enquis de l'état du fonds d'affectation spéciale pour les activités du Bureau, le Comité consultatif a appris qu'un montant de 250 000 dollars était disponible. En outre, un gouvernement a annoncé qu'il verserait une contribution de 2 millions de dollars destinée à financer des services de conseils techniques aux fins du développement socioéconomique.

9. Compte tenu des observations formulées dans les paragraphes qui précèdent, le Comité consultatif ne voit pas d'objection à la proposition du Secrétaire général tendant à imputer un montant de 3 755 800 dollars sur le crédit prévu pour les missions politiques spéciales au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 (compte tenu notamment du reclassement à D-2 d'un poste D-1) et à virer au chapitre 3 (Affaires politiques) le crédit déjà prévu au chapitre 5 (Opérations de maintien de la paix) pour le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés.

Annexe

Version révisée de l'annexe III, section A,
du document A/C.5/54/40

A. Coûts standard et coûts propres à la mission

(En dollars des États-Unis)

	Projet de budget- programme		Prévisions révisées			Notes
	pour 2000-2001 (taux initiaux)	Effectif moyen	Coût unitaire ou à la journée	Coût au mois	Coût total	
1. Personnel						
Personnel international	14	30				Taux de rotation pour le nouveau personnel : 15 %.
Personnel local	15	18				
Traitements et salaires	2 412,50			2 412,50		
Dépenses communes de personnel	1 516,66			1 516,66		
Consultants						
Honoraires	5 000			5 000		
Frais de voyage (aller retour)	4 828			5 930		
Indemnités journalières de subsistance (30 premiers jours)	96		96			
Indemnités journalières de subsistance (après 30 jours)	64		64			
2. Frais de voyage (aller retour)						
a) Voyages par avion						
New York	4 500		5 100			
Genève	1 500		1 000			
b) Indemnités journalières de subsistance						Majorées de 40 % pour les secrétaires généraux adjoints et de 15 % pour les directeurs.
New York	275		275			
Genève			316			
Jérusalem/Cisjordanie	205		205			
Jordanie			143			
Liban			144			
République arabe syrienne			145			
Égypte			153			
3. Locaux						
a) Locations						
Bureau de Gaza	5 100					
Garage de Gaza	1 000					
Bureau supplémentaire				4 000		

	Projet de budget- programme pour 2000-2001 (taux initiaux)	Prévisions révisées			Notes
		Effectif moyen	Coût unitaire ou à la journée	Coût au mois	
b) Petits travaux d'aménagements	9 300			21 700	Le montant initial représente les frais de remise en peinture du bureau et d'agrandissement de la salle radio et du bureau administratif (pour les rendre plus sûrs et plus fonctionnels). Le nouveau montant concerne l'aménagement dans les locaux nouvellement loués de bureaux destinés aux renforts demandés.
c) Fournitures d'entretien	500			500	
d) Services d'entretien	1 200			600	La diminution de 600 dollars du coût mensuel représente les frais d'entretien des jardins attenants aux locaux du Bureau.
e) Services collectifs de distribution	1 900			2 000	Le coût mensuel a été majoré de 100 dollars, compte tenu des informations dont on dispose sur les nouveaux contrats et sur les charges qui seront couvertes par les nouveaux baux.
4. Transports					
Entretien des véhicules	1 450			1 200	Les prévisions antérieures visaient 19 véhicules et un groupe électrogène. Sur ces 19 véhicules, 11 sont déjà âgés et réclament des réparations et des pièces détachées plus nombreuses. Les nouveaux montants concernent 12 véhicules neufs, qui exigeront moins d'entretien.
Carburants et lubrifiants					
Essence	0,30		0,30		La consommation d'essence et de gazole est estimée à 10 000 et 20 000 dollars par an, respectivement, contre 20 000 et 30 000 dollars dans les prévisions précédentes.
Gazole	0,27		0,27		
Assurance (par véhicule, par an)	825		825		Assurance mondiale en responsabilité civile.

	Projet de budget- programme pour 2000-2001 (taux initiaux)	Prévisions révisées			Notes
		Effectif moyen	Coût unitaire ou à la journée	Coût au mois	
5. Services commerciaux					
a) Communications, pièces détachées, fournitures et entretien	44 000		10 000		Sont exclus du taux utilisé dans les prévisions révisées les 20 000 dollars représentant le coût des pièces de rechange pour le matériel de communication par satellite et les 14 000 dollars nécessaires à l'achat de fournitures pour les télécommunications (matériel, outils, pièces de rechange pour radios, batteries, pièces détachées pour matériel électronique).
b) Communications par réseaux commerciaux	7 000		2 000		Le nouveau taux ne tient compte que des communications interurbaines et des transmissions par télécopie. Dans le cas des autres communications par réseaux commerciaux, il n'y a pas lieu de tenir compte de l'accroissement des effectifs.
6. Fournitures et services					
a) Services divers	1 100		400		L'écart de 700 dollars sur le coût mensuel correspond aux frais de maintenance de systèmes informatiques (états de paie, Reality, Sun System, Progen, Newsfeed et Lotus Notes); il s'agit de frais fixes qui ne sont pas directement liés à l'augmentation des effectifs mais concernent l'ensemble du Bureau.
b) Dépenses de représentation	725		125		Par pays (Jordanie, Liban, République arabe syrienne). Le montant demandé dans le projet de budget-programme comprend les dépenses associées aux réunions du Comité local de coordination de l'aide (50 personnes chaque mois; 300 dollars par réunion), du Comité mixte de liaison (30 personnes chaque mois; 200 dollars par réunion), du Comité de coordination des Nations Unies (20 personnes chaque mois; 100 dollars par réunion) et des groupes de travail sectoriels (10 personnes chaque année; 50 dollars par réunion).

	<i>Projet de budget- programme pour 2000-2001 (taux initiaux)</i>	<i>Prévisions révisées</i>			<i>Notes</i>
		<i>Effectif moyen</i>	<i>Coût unitaire ou à la journée</i>	<i>Coût au mois</i>	
c) Fournitures diverses	6 500		2 500		Le taux utilisé dans les prévisions révisées ne tient pas compte des fournitures nécessaires pour la reproduction, la cuisine et diverses autres activités, ni des abonnements et des commandes permanentes.
